

# Entre Cère et Goul

Pailherols - Vic-sur-Cère - Thiézac  
Badailhac - St-Clément - Polminhac  
St-Etienne-de-Carlat - Raulhac  
Jou-sous-Monjou - St-Jacques-des-Blats  
Cros-de-Ronesque

Bulletin  
d'information  
des onze  
communes de la  
Communauté  
de communes

N° 19 - FÉVRIER 2012

6 - Dossier

## UNE PRIORITÉ : LE TOURISME

### 4 - ACTUALITÉ

Impôts locaux :  
les effets d'une réforme

### 18 - DÉCOUVERTE

Portage de repas à domicile :  
un service disponible  
sur l'ensemble du territoire

## SOMMAIRE

### Actualité

Impôts locaux :  
les effets d'une réforme p 4

### Dossier

Une priorité : le tourisme p 6

### Vivre en Carladès

Les Flocons Verts :  
En mouvement été comme hiver à Pailherols  
Conseil communautaire :  
Imbroglia concernant la Maison du Carladès  
Culture pour tous en Carladès p 14

### Découverte

Portage de repas à domicile :  
un service disponible  
sur l'ensemble du territoire p 22

Infos pratiques p 24



## ZOOM

# Le partenariat, une voie pour une vie plus agréable et moins chère

Certains en parlent, pendant que d'autres le font : la Communauté de communes aide les enfants à se distraire, les adultes à faire des économies, les entreprises à travailler et les personnes âgées à bénéficier d'une certaine autonomie.

En assurant l'accès à la pratique de la musique, du chant et de la danse, à des spectacles de théâtre, de conte, de musique et de danse près de chez vous et à moindre coût, la Communauté de communes permet aux enfants de découvrir, d'apprendre et de se distraire plus facilement et à moindre frais, et à leurs parents de limiter leur budget loisirs. Pour offrir à ces mêmes parents la possibilité de voir baisser leur facture de transport scolaire, la Communauté de communes a pris à sa charge la gestion de ce service pour les écoliers et les collégiens.

En injectant plus d'un million d'euros sur le territoire, dont 80% proviennent de soutiens financiers extérieurs, la Communauté de communes fait travailler les entreprises qui en ont bien besoin en période de crise. De plus, avec la mise à disposition de locaux professionnels performants au sein de l'Hôtel des Artisans, elle facilite la création et le développement d'entreprises locales.

Avec plus de 150 000 euros prévus pour soutenir les projets communaux en matière d'habitat, de services aux personnes et de développement économique, elle soutient les dynamiques locales pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Depuis cet automne, les personnes âgées, même les plus isolées, peuvent bénéficier d'un service de portage de repas à domicile, grâce à l'acquisition par la Communauté de communes d'un véhicule tout terrain mis à disposition d'un professionnel habilité pour assurer ce service essentiel pour le maintien à domicile des personnes les plus vulnérables.

Pour ce faire, la Communauté de communes peut compter sur ses partenaires : Conseil Général du Cantal, Conseil Régional d'Auvergne, Etat et Europe, et sur les acteurs du territoire, sans qui toutes ces initiatives ne seraient pas possibles.

# CHIFFRES CLÉS

## 5 millions

C'est le montant global du budget de la Communauté de communes Cère et Goul en Carladès.

## 2,7 millions

Le budget de fonctionnement de la Communauté de communes se chiffre à 2,7 millions d'euros.

## 400 000

C'est le montant en euros du projet de construction d'une Maison du Carladès.

## 80

C'est le pourcentage d'aides publiques consenties par le Conseil Régional d'Auvergne et le Conseil Général du Cantal pour financer ce projet phare pour l'activité touristique en Carladès.

Communauté de communes Cère  
et Goul en Carladès

Place du Carladès  
15800 VIC-SUR-CERE  
Tél. 04 71 47 89 00  
Fax : 04 71 47 89 01

Mail : [secretariat@carlades.fr](mailto:secretariat@carlades.fr)  
[www.cc-cere-goul.fr](http://www.cc-cere-goul.fr)

Accueil  
du lundi au vendredi, de 8h30 à  
12h30 et de 14h00 à 17h



# Entre Cère et Goul

Le tourisme cantalien, voire le tourisme auvergnat, sont nés sur notre territoire. Les Pentes enneigées du Lioran, les hôtels de la Compagnie Paris Orléans, l'établissement thermal ont constitué de formidables rampes de lancement.

Depuis le thermalisme a disparu, la station du Lioran n'a cessé de se développer et de se moderniser, la clientèle s'est élargie, la demande a évolué. Grâce à la qualité de nos structures d'accueil, au savoir faire de nos professionnels, à la beauté de nos paysages (vallée de la Cère, vallée du Goul, Massif cantalien), le tourisme est et restera l'une des principales sources de richesses de notre territoire. Il demeure également l'un de nos tout premiers gisements d'emplois.

Mais, pour maintenir et développer cette activité touristique, il faut être en mesure d'accueillir et de renseigner les touristes dans de bonnes conditions. Or, le pavillon du tourisme de Vic-sur-Cère, qui a constitué en son temps une belle innovation, ne répond plus aux besoins. Il est trop exigü, et ses abords immédiats n'offrent que très peu de places de stationnement. De plus, l'office de tourisme a dû installer ses locaux administratifs dans un appartement proche de la caserne des pompiers, et cet éclatement nuit à son bon fonctionnement.

C'est ce qui a conduit la Communauté Cère et Goul à lancer le projet de construction d'une maison du tourisme, installée bien évidemment sur le territoire de la commune de Vic-sur-Cère.

L'intérêt économique et touristique de ce projet n'a plus à être démontré puisque soutenu et validé dans le cadre du contrat de territoire par la Région, le Département et l'Agence Locale du Massif Cantalien (A.L.T.) (près de 80 % de subventions). Si nous étions contraints de renoncer, nous perdriions définitivement le bénéfice de ces subventions et de marchés qui auraient été les bienvenus pour nos entreprises dans une conjoncture économique difficile.

J'ose espérer que ce début d'année 2012 verra les difficultés que nous rencontrons s'aplanir pour nous permettre de réaliser ce projet dans les meilleures conditions.

En ce début d'année, j'adresse à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour cette année 2012 qui débute dans un contexte de crise économique et financière.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous, votre famille et vos proches.

Jacques FRESCAL

Maire de Saint-Jacques-des-Blats  
Président de la Communauté Cère et Goul en Carladès



Directeur de la publication : Jacques FRESCAL, Président de la Communauté de Communes

Rédaction : Michel LEMAITRE, Pierre FLEURANT, Adeline CLERGUE, Jenny CARO, Gilbert ROCHE  
Photos : Pierre SOISSONS, Ed. Quelque part sur terre, Thierry MARSILHAC, Serge MENINI, Gilbert ROCHE  
Conception graphique et imprimeur : I2S Imprimerie  
Bulletin semestriel tiré à 2 600 exemplaires

Éléments de calcul		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe spéciale d'équipement	TAXE D'HABITATION 2011 DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS	
Valeur locative brute ①		1156		1156			
Valeur locative moyenne		1844		1844			
② A B A T T E M E N T S	Général à la base	%		%			
	• Personne(s) à charge - Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %			
	- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %			
	• Spécial à la base	%		%			
	• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ③		1156		1156		Total des cotisations	236
Taux d'imposition 2011		9,31 %	%	11,03 %	%		
Cotisations 2011 ④		108		128			
Taux d'imposition 2010		9,22 %	%	%	%		
Rappel cotisations 2010 ⑩							
Variation en valeur ⑩						Frais de gestion ⑤	+ 2
Variation en pourcentage		%	%	%	%		
Abattement de référence 2003/2011 ⑧		Commune	Syndicat	Inter-communalité	TSE	Prélèvement pour base élevée ⑥	
• Général à la base • Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2) • Par personne(s) à charge (rang 3 ou +) • Spécial à la base							
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2010 ET 2011							
		ANNÉE 2010	ANNÉE 2011	En valeur	En pourcentage	Prélèvement sur résidences secondaires ⑥	
(a) Cotisations		192	238	+ 46	+23,96%		
(b) Allégements							
(c) = (a) - (b) Somme à payer		192	238	+ 46	+23,96 %	Plafonnement selon le revenu ⑦	
LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 01				RÉGIME P			
Taux global 2000 corrigé ⑧	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt	238
16,4 %	2360076636B	MAISON		H	1156		
Cotisation référence 2003 ⑧							

# IMPÔTS LOCAUX

## Les effets d'une réforme

**Non, la Communauté de communes Cère et Goul n'a pas décidé de ponctionner les ménages. C'est la réforme de la taxe professionnelle qui a transféré aux ménages la majeure partie des charges auparavant supportées par les seules entreprises.**

La feuille qui détaille le montant de votre taxe d'habitation a changé. Et pas dans le bon sens, pensez vous ! Auparavant, la colonne "intercommunalité" était vide. Votre avis d'imposition 2011, au contraire, contient tout une série de chiffres et, pour conclure, trois lignes fatidiques : correspondant à la base nette d'imposition, au taux d'imposition, et surtout, à la "cotisation" à verser au titre de l'année 2011.

Votre Communauté de communes aurait-elle donc décidé d'imposer les ménages, qu'elle avait, jusqu'alors, choisi d'épargner ?  
Pas du tout.

Les modifications constatées résultent d'une réforme fiscale, dont le tableau ci-contre résume les effets.

## JUSQU'EN 2010

La communauté avait choisi de ne pas créer de taxe additionnelle, pour ne pas accroître la pression fiscale pesant sur les familles. **Elle ne percevait donc aucun impôt sur les ménages.**

Ses ressources provenaient donc, pour l'essentiel, de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat, et de la taxe professionnelle, versée par l'entreprise.

En 2009, la taxe professionnelle a rapporté 747 925 €

## DEPUIS 2011

La communauté n'a pas modifié sa propre fiscalité. Elle n'a donc pas créé de taxe additionnelle.

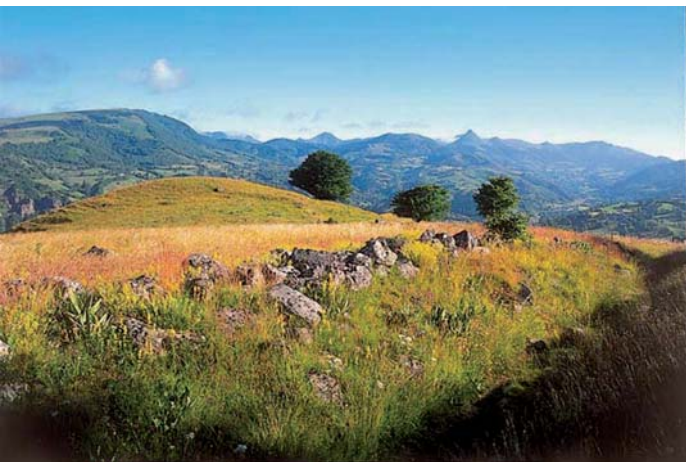
Mais le Parlement a adopté une réforme fiscale, qui a remplacé la taxe professionnelle par sept taxes, cotisations, ou impositions.

Sur ces sept contributions, quatre concernent les entreprises. Elles ne rapportent plus que 418 166 €.

Les trois autres (taxes d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti) pèsent sur les ménages. Leur produit (625 612 €) est supérieur à celui des contributions versées par les entreprises.

**La réforme fiscale a donc transféré sur les ménages la majeure partie de la charge qui pesait sur les entreprises.**

Au total, 1 072 563 € de recettes fiscales seront collectées sur le territoire de la Communauté Cère et Goul en Carladès, qui ne conservera que 752 554 €, puisque 320 009 € iront à un fonds national de péréquation qui bénéficie aux territoires qui ont perdu des recettes fiscales suite à la réforme.



## Solidarité Paysans Cantal

Créée et gérée par des agriculteurs soucieux de leurs collègues en situation fragile, SP15 est une association d'accompagnement des paysans en difficulté.

Concrètement, lorsqu'un agriculteur contacte l'association, un paysan bénévole et une salariée se rendent sur l'exploitation rencontrer les exploitants ; le "binôme" bénévole-salarié est là pour écouter, analyser la situation, cerner les problèmes et chercher des solutions acceptables par la famille (intervention auprès des OPA, des créanciers, des services sociaux, médiation, redressement judiciaire..)

Actuellement SP15 accompagne une douzaine d'agriculteurs.

Appeler SP15 est le premier pas pour parler de ses difficultés, sortir de l'isolement et de la précarité croissante. Dans ces temps particulièrement sombres il est important de rester solidaire, de maintenir l'emploi et de garder une famille dans son environnement.

Par ailleurs, si vous êtes intéressés pour rejoindre notre équipe, n'hésitez pas, toutes bonnes volontés sont les bienvenues que ce soit pour intervenir sur le terrain, faire de la comptabilité ou juste participer aux discussions mensuelles, se renseigner n'engage à rien.

Contact : Solidarité Paysans Auvergne : 04 73 14 14 74  
ou au 04 73 14 36 10



# Une priorité : Le Tourisme

Dès sa création en 2001, la Communauté de communes a pris la compétence développement économique pour investir notamment dans une activité touristique locale malmenée par l'évolution toujours plus rapide du marché du tourisme et des loisirs, et par les attentes toujours plus grandes des visiteurs d'un jour ou de toujours.

En une dizaine d'années, la collectivité a investi plus de 2 000 000 € dans une dizaine d'actions de soutien à l'activité touristique locale dans un souci d'adaptation de l'offre touristique du Carladès aux nouvelles attentes des touristes et d'un équilibre territorial des actions engagées.

Parmi les plus significatives, nous pouvons retenir les actions suivantes.



Le tourisme a toujours occupé une place importante dans le Carladès. Lors de la célébration en 2008 des 100 ans d'existence de l'office de tourisme de Vic-sur-Cère, devenu office de tourisme intercommunal du Carladès un an plus tard, toute la richesse de cette histoire d'amour entre le Carladès et ses visiteurs est revenue sur le devant de la scène : eaux minérales, grand hôtel de la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, établissement des bains, casino, station de sports d'hiver du Lioran, et tant d'autres attraits ont attiré à leur époque, et encore aujourd'hui pour la plupart, nombre de touristes.

## Randonner, le meilleur moyen pour découvrir un territoire et ses habitants.

La randonnée, principale activité des touristes, a été le premier engagement des élus communautaires. Avec l'aménagement et l'entretien de sentiers pédestres de petite randonnée, de sentiers de nouveaux chemins pédestres de grands randonnée (Chemin de Saint-Jacques, Chemin Clunisien) et de pistes équestres, l'offre "randonnée" du territoire est devenue importante, plus variées et plus qualitative, donc plus attractive. En mettant en place ses aménagements, la collectivité a permis aux acteurs touristiques locaux de séduire et de fidéliser une clientèle très friande d'activités de pleine nature, telle que la randonnée.



## De petits établissements touristiques, pour une convivialité partagée toute l'année.

Le Carladès étant très inégalement desservi et par conséquent fréquenté, entre une vallée de la Cère parcourue par la RN 122, principal axe routier du Département, et celle du Goul sillonnée par une route départementale des plus sinueuses : l'offre touristique du Goul commençait à s'amenuiser.

En rénovant l'ancien Hôtel du Midi à Raulhac en 2005, et l'Auberge de la sapinière à Cros-de-Ronesque en 2010, la collectivité a insufflé un nouveau souffle à une offre de bar, de restaurant et d'hébergement pour les petits budgets qui commençait à s'essouffler. Pour les touristes, comme pour les habitants, ces lieux de rencontres représentent plus qu'une offre touristique : ils sont le cœur "actif et battant" de la vie dans ces villages.



## Interpréter les paysages pour les rendre plus accessibles.

Les paysages représentent l'atout majeur de notre territoire. Sa vue séduit, sa connaissance ravit. Dans le but d'offrir les clés d'une découverte "plus personnalisée" des paysages du Carladès, la Communauté de communes a aménagé des sites naturels remarquables :

Parkings, barrières de sécurité, tables d'interprétation, tout est prévu pour faciliter la visite des principaux sites naturels avec aisance, curiosité et sécurité.



## Moderniser les camping pour rentrer concurrentiel

Devant la chute des chiffres d'affaire des campings municipaux, les communes de Saint-Jacques-des-Blats, Thiézac et de Polminhac sont regroupées à l'échelle communautaire pour investir ensemble dans la modernisation de leur camping respectif.

Pour obtenir le classement trois étoiles et la certification nationale Camping Qualité, il leur a fallu répondre aux attentes des clients potentiels par des aménagements permettant d'augmenter le niveau des services rendus, l'implantation d'hébergements légers de loisirs pour disposer d'une offre "en dur" très prisée par une nouvelle clientèle d'hébergement de plein air tout confort, et le recrutement de gérants "privés" professionnels capables de répondre aux évolutions d'un marché très concurrentiel.



## Mutualiser l'information pour la rendre plus attractive

Le visiteur étant un consommateur d'espace, il faut pouvoir alimenter sa curiosité le plus possible pour le garder le plus longtemps possible. En mettant en place un office de tourisme intercommunal, regroupant les bureaux d'accueil existants de Vic-sur-Cère, Thiézac, Saint-Jacques-des-Blats, Polminhac, Raulhac et Pailherols, la Communauté de communes a agrandi l'offre du territoire, et l'a rendu plus accessible. Formés à une connaissance complète à l'échelle du Carladès, les agents de cette nouvelle structure offrent aux visiteurs les moyens nécessaires à une visite plus large et plus attrayante du territoire. Il n'en faut pas moins pour commencer à consolider la durée d'un séjour et à motiver le client à revenir voir ce qu'il n'a pas eu le temps de découvrir la première fois.



## S'adapter à de nouveaux modes de communication

Outil incontournable du voyage, plus que tout élément de notre vie quotidienne, internet est devenu le maître de l'information. Il ne s'agit plus d'accueillir le client sur place ou dans des salons, il faut maintenant lui donner l'occasion de préparer son voyage à partir de chez lui. Pour répondre à cette attente, les élus ont doté l'Office de tourisme du Carladès d'un site internet de dernière génération. Le client peut dorénavant visualiser sur son écran les lieux qu'il souhaiterait découvrir, les hébergements où il voudrait dormir, etc, et bénéficier de toutes les informations utiles à son voyage. Voyager en 1 clic est devenu une réalité. Aujourd'hui, le voyage virtuel est devenu le tenant, et souvent le préalable du voyage réel.

L'avenir est encore bien prometteur. Loin de se satisfaire de ces premières avancées, les élus souhaitent engager deux projets très ambitieux, dès 2011 : la construction d'une Maison du Tourisme et l'aménagement du Pas de Cère, classé Espace Naturel Sensible depuis 2009.

L'office de tourisme communautaire, actuellement éclaté dans trois bâtiments différents, a besoin d'un nouvel outil pour accueillir les visiteurs, les habitants et leurs proches, dans de meilleures conditions.

De même, le Pas de Cère, site naturel sensible très apprécié, se dégrade sans que rien, ou si peu, ne soit mis en œuvre pour préserver la qualité de son environnement naturel (mobiliers détruits ou en piteux état, dépôts de déchets sauvages, etc). Aussi, pour améliorer les conditions de visite de ce site, les élus ont décidé de mettre en place un plan de gestion du site nécessitant notamment des aménagements spécifiques.

Pour ce faire, ces projets nécessiteront l'engagement de tous : élus, habitants et partenaires. Le Tourisme est l'affaire de tous : c'est un espace d'échanges où chacun peut s'enrichir à sa façon.

Dans les pages suivantes, vous pourrez découvrir de façon plus détaillée trois éléments moteur du développement touristique en Carladès :

- un outil, le site internet de dernière génération de l'Office de tourisme communautaire, qui ouvre le Carladès sur un monde sans limite.
- un partenariat, l'agence locale de tourisme du Massif Cantalien qui préfigure l'organisation touristique locale de demain.
- une destination touristique, la station du Lioran, qui permet de voir l'hiver comme une saison active et distrayante.

En plus, dans la rubrique Vivre en Carladès, nous vous parlerons d'un 4<sup>ème</sup> élément moteur :

- un acteur, l'association les Flocons verts, qui tout au long de l'année s'occupe des touristes comme s'ils étaient des amis, pour le plaisir de tous dans le village de Pailherols.



Le site Internet de l'Office de tourisme du Carladès ([www.carlades.fr](http://www.carlades.fr)) est, certes, la vitrine du territoire. Mais, contrairement à une idée reçue, il n'est pas que cela. C'est aussi un lieu d'informations, pour les personnes domiciliées dans la Communauté de commune Cère et Goul.

De toutes les rubriques disponibles, la plus riche et la plus utilisée s'appelle "Où sortir".

Le premier clic permet de découvrir "les temps forts", c'est à dire les manifestations les plus marquantes.

Mais, en promenant sa souris sur l'écran, on peut aussi prendre connaissance de tous les spectacles organisés jusqu'au mois de juin (en téléchargeant la brochure "Saison culturelle en Carladès") ou découvrir l'agenda de l'ALT, qui publie la liste de toutes les distractions proposées, cet hiver, sur le Massif Cantalien.

En glissant puis cliquant sur "Tous les événements", on accède à un très large éventail des loisirs en Carladès. Ici, libre à chacun d'affiner sa recherche comme il l'entend. On peut s'en tenir à un mois, et à un type de manifestation (stage ou danse, musique ou nature détente, folklore ou sport etc). Mais on peut aussi ajouter pourquoi pas ? - une date, une commune, ou les deux à la fois. En décembre, cela permettait de savoir où avaient lieu célébrations et marchés de No 1.

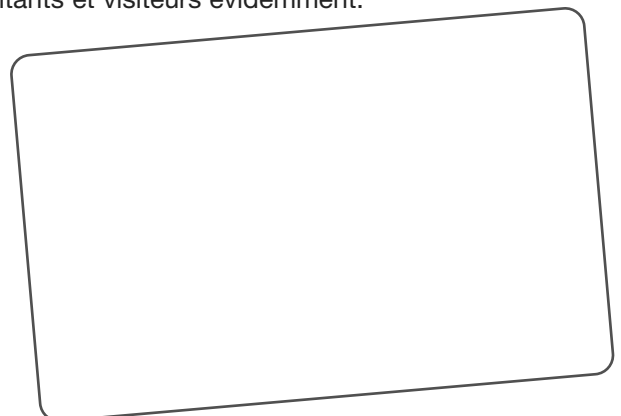
Pour janvier, on découvre, par exemple, que les habitants du Carladès auront le choix entre onze manifestations culturelles. Et si vous voulez devenir incollable, sur la liste des sorties en raquette, c'est bien simple : vous faites [www.carlades.fr](http://www.carlades.fr), et vous serez servis.

Le portail Internet comporte un avantage majeur, sur les brochures classiques, dont le contenu n'est pas modifiable après parution. Sous réserve, évidemment que les organisateurs prennent soin de faire connaître les modifications récentes (changements d'horaires, de date, suppressions ou ajouts) à l'adresse [tourisme@carlades.fr](mailto:tourisme@carlades.fr), la liste des manifestations est régulièrement tenue à jour.

Enfin, et accessoirement, pour ceux qui n'excellent pas dans le rangement de leurs affaires, il est nettement plus difficile d'égarer son ordinateur, et même son smartphone, qu'une "satanée brochure".

[carlades.fr](http://carlades.fr) a succédé, au printemps 2009, à [vicsurcere.com](http://vicsurcere.com). Il monte régulièrement en puissance. Sur deux ans, le nombre de visites a progressé de 154%.

Ce nouvel outil est à la disposition de tous : acteurs locaux, habitants et visiteurs évidemment.





# AGENCE LOCALE DE TOURISME du Massif Cantalien De nouvelles ambitions...

La Région et le Département ont voulu que les territoires et leurs offices de tourisme se regroupent au sein d'Agences locales de tourisme (ALT) pour mener ensemble des actions de promotion et de communication.

Il existe cinq ALT dans le Cantal. Celle du Massif Cantalien couvre cinq cantons ([Allanche](#), [Condat](#), [Riom ès Montagnes](#), [Murat et Vic-sur-Cère](#)) et réunit les offices de tourisme du Cézallier, de Gentiane, du Pays de Murat, du Carladès et du Lioran. Le syndicat du Puy Mary est membre associé.

L'ALT Massif Cantalien présente beaucoup d'atouts, et en premier lieu la présence de trois sommets emblématiques ([Plomb du Cantal](#), [Puy Mary](#), [Puy Griou](#)), ainsi que la station du Lioran. Des plateaux du Cézallier aux Monts du Cantal, ses paysages sont extrêmement variés et son patrimoine est remarquable. Elle se distingue également par la richesse de sa faune et de sa flore. Sa proximité avec la nationale 122 et sa place au centre du Cantal lui confèrent une situation géographique privilégiée. Enfin, le parc d'hébergements est globalement de qualité et permet d'accueillir tous les types de clientèle qui trouvent sur le territoire de nombreuses activités.

Au sein de cette ALT, le Carladès est appelé à jouer un rôle stratégique, puisqu'il totalise plus de 50% des hébergements touristiques et de la taxe de séjour perçue.

L'Agence locale de tourisme contribue à la promotion du Massif Cantalien en éditant des guides d'accueil, d'hébergements, d'animations, en participant à des manifestations ou initiatives touristiques. De plus son portail internet contribue à capter des touristes potentiels et vient compléter les outils internet dont disposent les Offices de Tourisme du territoire. Plusieurs groupes de réflexion ont été créés, en vue notamment de favoriser la création de réseaux d'information largement ouverts aux professionnels du tourisme ainsi que la promotion de la randonnée. C'est ainsi qu'ils formuleront, par exemple, des propositions concrètes sur l'entretien des sentiers, l'harmonisation du balisage, l'édition de topoguides, le développement de la mobilité (via smartphones avec GPS)... Après un lancement un peu laborieux, cette structure, qui a une taille suffisante pour promouvoir des opérations ambitieuses, devrait, dans les années à venir, grandement participer au développement du tourisme qui constitue un des atouts majeurs de notre territoire.

